

2ALPES94

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE au Capital de : 1 000 EUROS
Siège Social : 18 Rue Pierre Curie 94360 BRY SUR MARNE

Registre du Commerce :

CRETEIL
EN COURS D'IMMATRICULATION

LES SOUSSIGNES

ORDRE DU JOUR

- Acte de nomination du Gérant

SONT PRESENTS :

Décision collective portant sur la nomination du gérant.

Les soussignés

1°) Monsieur KOVALKIN Samuel, Président de sociétés, né le 12 janvier 1959 à HEDERA (Israël), de nationalité française, demeurant 18 rue Pierre Curie 94360 BRY SUR MARNE

2°) Madame CORDONE Bruna, née le 2 novembre 1959 à Altamura (Italie), de nationalité française, demeurant 18 rue Pierre Curie 94360 BRY SUR MARNE

3°) Monsieur KOVALKIN Mickaël, Négociateur commercial, né le 2 février 1982 à Neuilly sur Marne, de nationalité française, demeurant 5 bis Rue Leon MENU 94360 BRY S/MARNE

4°) Monsieur KOVALKIN David, Directeur Technique, né le 14 janvier 1985 à Neuilly sur Marne, de nationalité française, demeurant, 56 Bis Rue de la Baignade 93160 NOISY LE GRAND



Agissant en qualité de seuls associés de la Société, à l'issue de la signature des statuts de ladite société ont convenu ce qui suit :

Les associés nomment le gérant de la SCI 2ALPES94

PREMIERE RESOLUTION

Nomination de la Gérante

- Monsieur KOVALKIN Samuel
 - Cette nomination est faite pour prendre effet ce jour pour une durée illimitée sauf démission ou révocation par décision des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.
 - Dans les rapports avec les tiers, la gérante est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés.
 - Dans les rapports entre associés, la gérante a tous les pouvoirs pour engager la société.
- Le gérant en fonctions de ces responsabilités ne percevra aucune rémunération.

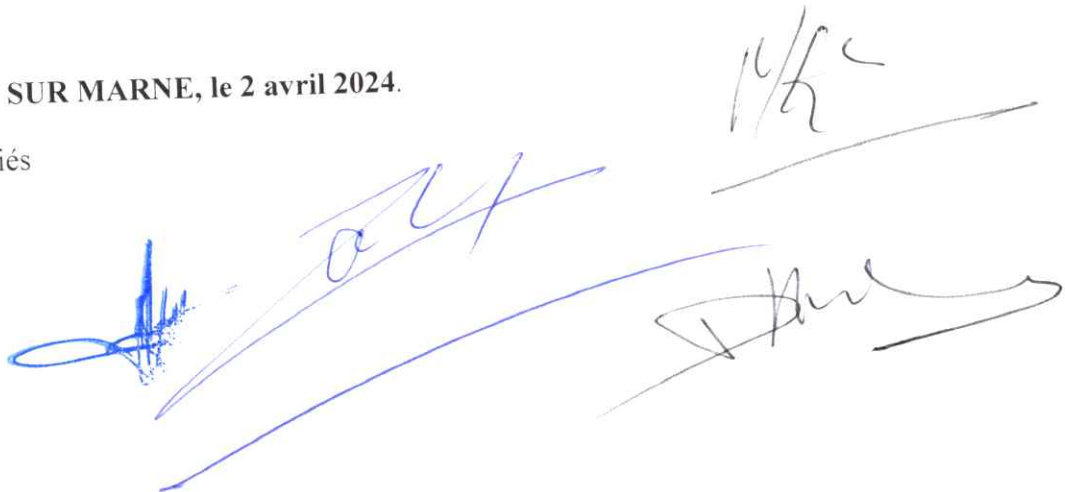
- Monsieur KOVALKIN Samuel
Déclare accepter ces fonctions et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour procéder aux formalités légales de publicité.

Fait à **BRY SUR MARNE**, le **2 avril 2024**.

Les Associés

The image shows several handwritten signatures in blue ink. On the left, there is a large, stylized signature. To its right, there is another signature that appears to be 'M/K'. Below these, there are two more signatures, one of which is a long, sweeping horizontal line.